



STAGES USV TENNIS - Vacances de Toussaint 2024

USV Tennis - 82 rue des Merlettes 78110 Le Vésinet - Tél : 01 39 52 27 20
Courriel : secretariat@usvtennis.fr - Site : www.usvtennis.fr



Formule habituelle : Stages par demi-journée ou en soirée

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre soit 5 jours

JEUNES Tennis par demi-journée : 2h pour 160 € de 10h30 à 12h30 OU de 14h30 à 16h30
ADULTES Tennis en soirée : 1h30 pour 170 € à partir de 17h ou plus tard selon les disponibilités

Du lundi 28 au jeudi 31 octobre soit 4 jours

JEUNES Tennis par demi-journée : 2h pour 130 € de 10h30 à 12h30 OU de 14h30 à 16h30
ADULTES Tennis en soirée : 1h30 pour 140 € à partir de 17h ou plus tard selon les disponibilités

Pour les non-licenciés, prévoir un supplément de 38 € pour les Jeunes ou de 48 € pour les Adultes comprenant la licence FFT et les frais administratifs.

Réduction de 10€ par enfant à partir du 2^{ème}. Les tarifs sont des montants forfaitaires non remboursables.

Entourer les dates, formules et horaires qui vous conviennent

Chèque à établir à l'ordre de « USV Tennis » et à remettre au secrétariat pour le mercredi 16 octobre au plus tard

Nom Prénom : Date de naissance : Niveau :

Adresse :
.....

Téléphone : Courriel :

T.S.V.P.



STAGES USV TENNIS - Vacances de Toussaint 2024

USV Tennis - 82 rue des Merlettes 78110 Le Vésinet - Tél : 01 39 52 27 20
Courriel : secretariat@usvtennis.fr - Site : www.usvtennis.fr



Nouvelle formule 2025 !!!

Stages à la journée pour les jeunes à partir de 7ans

- 10h – 10h30 : **Accueil et échauffement**
 - 10h – 12h30 : **Tennis**
 - 12h30 – 14h30 : **Déjeuner pique-nique fourni par la famille et encadré par Pammylla**
 - 14h30 - 16h : **Tennis**
 - 16h – 16h30 : **Goûter**
- Le club fourni les boissons et le goûter**

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre soit 5 jours pour 360 €

Du lundi 28 au jeudi 31 octobre soit 4 jours pour 290 €

Pour les non-licenciés, prévoir un supplément de 38 € pour les Jeunes comprenant la licence FFT et les frais administratifs

Réduction de 10€ par enfant à partir du 2^{ème}. Les tarifs sont des montants forfaitaires non remboursables.

Entourer les dates, formules et horaires qui vous conviennent

Chèque à établir à l'ordre de « USV Tennis » et à remettre au secrétariat pour le mercredi 16 octobre au plus tard

Nom Prénom : Date de naissance : Niveau :

Adresse :

.....

Téléphone : Courriel :

T.S.V.P.